



NOOR  
International

# المرأة في القرآن LA FEMME DANS LE CORAN





• IN THE •  
NAME OF  
ALLAH



يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا يَحِلُّ لَكُمْ أَنْ تَرِثُوا النِّسَاءَ كَرِهًا  
وَلَا تَعْضُلُوهُنَّ لِتَذَهَبُوا بِبَعْضِ مَا آتَيْتُمُوهُنَّ إِلَّا أَنْ يَأْتِيَنَّ  
بِفَاحِشَةٍ مُبَيِّنَةٍ وَعَاشِرُوهُنَّ بِالْمَعْرُوفِ فَإِنْ كَرِهْتُمُوهُنَّ  
فَعَسَى أَنْ تَكْرَهُوا شَيْئًا وَيَجْعَلَ اللَّهُ فِيهِ خَيْرًا كَثِيرًا ﴿١٩﴾

[النساء: ١٩]

Ô vous qui avez cru ! Il ne vous est pas permis d'acquérir par héritage les femmes (de vos proches parents) malgré elles. Et n'empêchez pas (les épouses dont vous venez de divorcer) de se remarier, par convoitise de quelque bien que vous leur aviez offert, à moins qu'elles ne fassent preuve d'immoralité avérée. Cohabitez convenablement avec elles. Et si vous les détestez, sachez que l'on peut parfois détester des choses où Allah a pourtant mis un bien abondant.

(sourate 4, An-Nisâ, Les Femmes, verset 19)

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR

